Rwanda: arrestation de l'opposante Victoire Ingabire

@rib News, 21/04/2010 – Source AFPVictoire Ingabire, une opposante rwandaise qui avait annoncé sa décision de se présenter à l'élection présidentielle prévue en août, a été arrêtée mercredi à Kigali pour "collaboration ave organisation terroriste" et "négation du génocide", a-t-on appris de sources concordantes. "Elle a été arrêtée aujourdã•(mercredi) à Kigali. Elle est accusée de collaboration avec une organisation terroriste, †divisionnisme', négation et minimisation du génocide" des Tutsi au Rwanda en 1994, a indiqué un haut responsable du parquet général qui a requis l'anonymat.

Selon cette mÃame source, elle doit Ãatre présentée au parquet à Kigali mercredi aprÃ"s-midi. Le porte-parole de la police rwandaise, Eric Kayiranga, a confirmé cette arrestation. "Elle a été arrêtée ce 21 avril vers 10 heures (08H00 GMT). Elle est dans les mains de la police. La police va procéder à son acheminement vers les instances du parquet. Elle va s'expliquer devant la justice", a-t-il expliqué. "On la suspecte d'avoir commis des crimes graves. On a des preuves suffisantes pour qu'elle soit traduite devant les juridictions", a assuré M. Kayiranga.Mme Ingabire est présidente des Forces démocratiques unifiées (FDU), un parti qui à ce jour n'a pas été agréé par les autorités rwandaises.Elle a Ã désignée par sa formation comme candidate à la présidentielle d'août prochain et a annoncé Ã plusieurs reprises son intention de participer au scrutin.Elle est notamment accusée d'association avec les rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) basées dans l'Est de la République démocratique du Congo (RD0 précisé la source judiciaire.Le 16 janvier, le jour mÃame de son retour au Rwanda, l'opposante avait demandé, aprÃ"s avoir déposé des gerbes de fleurs à un mémorial du génocide à Kigali, que les auteurs de crimes commis contre les Hi en 1994 soient également jugés.Le régime rwandais accuse depuis Mme Ingabire, une Hutu, d'avoir nié, par de tels propos la réalité du génocide de 1994, au cours duquel au moins 800.000 personnes selon l'ONU avaient été tuées.I a été interrogée à plusieurs reprises par la police et s'est vu interdire fin mars de quitter le territoire.Ces dernià res semaines, les FDU ont dénoncé "un nombre croissant de menaces, d'agressions et de harcà lements subis par l'opposition à l'approche de la présidentielle" et ont accusé les autorités rwandaises de bloquer délibérément son enregistrement, afin d'empÃacher la participation de Mme Ingabire à l'élection.Le président sortant Paul Kagame doit participer à la présidentielle d'août. Homme fort du pays, il avait été élu président en 2003 lors de la premià re élec présidentielle post-génocide.